

Aménager et animer durablement des jardins pédagogiques à Marseille – leçons pour la Ville de Marseille

**Synthèse des travaux 2025 de l'Atelier Marseille 4-5 sur les jardins pédagogiques dans le 4^{ème}
arrondissement de Marseille**

NOTE DE SYNTHÈSE –21/05/2025

Claire Bénit claire.benit@univ-amu.fr

1) Les jardins pédagogiques, développés de manière proactive dans le 4-5 (notamment grâce à la mairie de secteur), bénéficient à un grand nombre d'enfants notamment de classes populaires – une écologie populaire

- Joie des enfants lors de ces sorties
- Enthousiasme dominant des parents qui y participent
- Appréciation forte des enseignants d'une méthode pédagogique innovante et inclusive
- Une 20aine de classes par an (13 à Velten, 7 à Blancarde ?), soit environ 500 élèves par an (4 à 5 séances par élève), sur les JP ouverts par la mairie de secteur. Reste à évaluer – nombre d'écoles, nombre de classes impliquées dans les JP mairie centrale ?
- Jardins pédagogiques développés dans une grande diversité d'écoles y compris les plus défavorisées, minérales et denses : rôle important de la mairie de secteur en complément (Velten et Blancarde, pour des écoles particulièrement défavorisées).
- Un outil d'intervention publique fort, qui touche un public populaire dans une direction écologique – une écologie vraiment populaire (différence d'autres initiatives qui touchent un public déjà sensibilisé aux questions écologiques / classes moyennes).

2) Beaucoup de parents ne sont pas nécessairement conscients de cette initiative – peu de valorisation dans les écoles et dans les quartiers, ni par la mairie de secteur ni par la mairie centrale : une initiative municipale invisible ?

- Parents interrogés à la sortie d'école (Ste Sophie) : peu au courant/ peu intéressés/ n'osent pas rentrer dans l'école (surtout classes populaires)
- Habitants des Chutes Lavie : peu de connaissance du jardin pédagogique sauf parents impliqués (site Velten très enclavé et fermé)
- Jardin pédagogique moins « glamour » pour la municipalité que jardin partagé, et pourtant touche plus de familles et des familles plus populaires, sur un territoire plus étendu et maillé de manière égalitaire.
- Contre-exemple – école Feuilleraie, dynamisme de la directrice et de l'APE : « fête du printemps » au jardin, permet d'inviter tous les parents dans l'école, voir le jardin/ mobiliser les classes autour de la décoration et l'entretien du jardin
- Prendre en compte l'épuisement des personnels éducatifs, sous encadrement chronique (local et national) – une valorisation qui devrait être conduite ou soutenue par la mairie, plutôt que déléguée aux écoles ?

3) Les jardins pédagogiques, outil de réouverture d'un espace public cloisonné, dans des quartiers marqués par le repli social (car des espaces collectifs encadrés et animés)

- Banalité des complexes résidentiels fermés (logement social et copropriété), rareté de l'espace public partagé, méfiance et peur des conflits d'usages pour lesquels la capacité de médiation sociale spontanée semble avoir disparu → recherche de la « tranquillité », repli résidentiel, aseptisation et mort de l'espace public / partagé.
 - *Ex : cité Hopkinson, pers âgées dérangées par les enfants dans l'espace collectif de la résidence, réticence à toute animation collective (« ça va devenir Air Bel »)= clivages d'âge, de classe sociale et d'ethnicité.*
 - *Ex site municipal velten, fermé le week end, usage des jeunes vu comme une nuisance et un risque faute d'encadrement. Parents s'asseyent sur le béton pour attendre leurs enfants, faute de banc (le banc vu comme un risque social majeur !)*
- Jardin pédagogique et potager : un outil potentiel de lien social, intergénérationnel, interclasse et interethnique, car il s'agit d'encadrer et d'animer l'espace qu'on « rouvre » au public.
 - *Cf travail de l'agent d'animation à Velten – accueil des riverains et parents intéressés, ouverture aux nounous, ouverture potentielle aux seniors*
 - *Cf travail du centre social St Elisabeth, diverses initiatives impliquant une diversité de groupes sociaux (seniors 'blancs', familles maghrébines)*
 - *Cf travail de l'élue de secteur aux écoles et du prestataire à JP Blancarde, médiation boulistes/ enfants/ enseignants*
- Cet encadrement, cette animation de l'espace public/ collectif a un coût : agent municipal, prestataire privé et/ou association.
 - Ces acteurs publics animent le site et créent du lien social, à rebours de la tendance au cloisonnement et au replis
 - Risque important de non continuité de l'action publique – logiques de moyen, logiques administratives.
 - *Ex Interruption du contrat de l'agent municipal d'animation au JP Velten – interruption en cours d'année de l'activité CMA et des séances en autonomie des écoles*
 - *Ex non inclusion du CS St Elisabeth dans l'accès au JP Blancarde, malgré une forte mobilisation des familles*
 - *Ex des multiples initiatives potagères du CS St Elisabeth, prestataires et financements fragiles et temporaires (important travail de mobilisation des familles, brutalement interrompus = crée de la défiance sociale)*

4) Les jardins pédagogiques, espace d'innovation sociale et de transformation des relations école-familles, particulièrement développés dans le 4-5

- Forte tradition en France de fermeture des écoles aux familles (histoire séparation Eglise/ Etat) – une spécificité française qui peut expliquer aussi le fort taux d'échec scolaire (écoles et familles pas unies autour d'un projet éducatif conjoint) / difficultés de la parentalité contemporaine
- Jardin pédagogique- potentiel d'ouvrir un lien entre écoles et familles :
 - Parce qu'il s'agit d'un savoir moins « scolaire » et de compétences qui peuvent exister chez les classes populaires ; d'un savoir aussi moins « verbal » où les familles allophones ou moins éduquées peuvent se sentir moins illégitimes

- Parce que les écoles ont besoin des parents, à deux titres : **entretien des jardins en période estivale ET fort besoin d'encadrants**
- Pas de « modèle » existant, auquel se référer, sur comment réguler/ encadrer/ organiser l'accès des parents à l'école (entretenir le jardin hors période scolaire) : stade du tâtonnement
 - rôle potentiel de la mairie de secteur pour faciliter la co-construction d'une convention (école APE), responsabilisation APE pour réguler l'accès
 - accès des parents à l'école, un impensé du modèle de « l'école oasis » (idée du refuge lors des canicules, lorsque l'école a un vrai « jardin »). Jusqu'ici l'accès des parents au jardin scolaire, partout en France, est annoncé mais demeure exceptionnel (même à Paris qui vante ses « écoles oasis »). A terme, réguler et conventionner cet accès pourra permettre la mise en œuvre de ces refuges climatiques estivaux.
- **Pas de « modèle » existant non plus sur la participation des parents comme animateurs ou assistants de l'enseignant**, pour des pédagogies au jardin (jardinage pédagogique ou école dehors) qui EXIGENT un travail en petits groupes d'élèves (idéal = 3 groupes de 7_8 élèves, ateliers tournants), et donc un nombre élevé d'encadrants adultes que les écoles n'ont pas
 - Diversité d'expériences des écoles, mais généralement faible mobilisation des parents par les écoles alors même que l'absence d'un nombre suffisant d'encadrants est un obstacle majeur à cette pédagogie
 - Rôle des parents souvent cantonné à l'accompagnement passif (traverser la rue, aller aux toilettes), l'aménagement du jardin (travail, bricolage), le don de matériel (dépend des ressources de la famille) ou au mieux l'intervention de parents-experts (= classes moyennes)
 - Le jardin pédagogique Blancarde mis en place par la mairie de secteur, en tirant les leçons du jardin pédagogique Velten pour favoriser l'autonomisation des écoles, a ouvert un espace pour la mobilisation active des parents comme assistants ou comme animateurs de petits groupes d'élèves (maternelle Botinelly).
 - Une inspiration, un modèle inclusif, mais qui demande un important travail d'encadrement et de guidage des enseignants.
 - Différents « degrés » d'implication des parents dans les ateliers pédagogiques au jardin ont ainsi été distingués, qui permettent aussi à la diversité sociale des parents de s'impliquer selon leur expérience, disponibilité et compétences :
 - Accompagnateur (traverser la rue, aller aux toilettes, mettre un manteau, soigner un bobo...)
 - Fournisseur de ressources (un goûter, du matériel)
 - Assistant du professeur – animer un atelier « facile » en suivant les consignes du professeur (loto, écriture, chasse au trésor, etc)
 - Animateur – proposer un atelier selon ses compétences et envies, et le prendre en charge (soumis à l'approbation du professeur)
 - Ces relations familles-école à travers les jardins pédagogiques changent
 - la manière dont les familles voient l'école (comprennent la difficulté du métier, l'ampleur du sous-effectif, la diversité sociale) mais aussi

- la manière dont les enseignants considèrent les familles (valoriser une diversité de compétences/ inclure et transformer la relation aux familles populaires)

5) Une diversité de configurations d'acteurs au plus près de chaque territoire, mais le rôle d'une coordination municipale est vitale pour la continuité et la pérennité des initiatives

- Fonction de coordination multi-niveaux :
 - Coordination de sorties (usage par une classe, parents accompagnants, trois ateliers en petits groupes simultanés)
 - Coordination de l'activité de jardinage (entre différents groupes classes sur un même moment / dans le temps en fonction des saisons)
- Ces fonctions de coordination est assurée par une diversité d'acteurs : équipe enseignante, APE, Paysan Urbain, agent municipal (Simon Gorin), centre social et les acteurs qu'il mobilise (tiers lieux, asso culturelle) en fonction de chaque territoire
- Extrême fragilité de ces configurations – équipes pédagogiques mouvantes, APE renouvelées chaque années, épuisement des enseignants et centres sociaux. Beaucoup d'énergies potentiellement mobilisables mais souvent l'aide d'un coordinateur (organisation/ expertise jardinage) est cruciale pour assurer une continuité et remobiliser les équipes.
- Expérience montre que l'usage d'un prestataire privé est efficace pour l'aménagement d'un jardin et l'animation d'ateliers, mais beaucoup moins pour la transmission de l'expertise jardinage et l'autonomisation des écoles et parents (structurellement ce savoir-faire est leur fonds de commerce : réticence compréhensible à le formaliser et s'en « déposséder »). L'approche d'un agent public dédié, animé par d'autres logiques, est en cela très différente – un bon investissement public pour assurer cette (re) mobilisation et (re) transmission régulière et répétée des savoirs.
 - Agent Education Nationale dédié, mobile entre les écoles ? Pas saisi par l'Académie pour le moment
 - Agent municipalité centrale ? Absence d'animateurs jardin à la Mission Jardin pédagogique de la VdM, ou dans la direction Ecoles (une seule personne en charge pour 422 écoles)
 - Agent animateur municipalité de secteur : une innovation de la mairie du 4-5, unique en son genre, pallie aux déficiences des deux institutions susnommées. Un lien fort au territoire/ participe à la démocratie locale : pas illogique de le développer à cette échelle.